

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

18 juin 2017

Résumé des coprésidents
Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
7 juin 2017

Coprésidents

Mme Zoe Norgate (Royaume-Uni)
Mme Berenice Hernandez (Mexique)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. La réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF a été ouverte par Mme Zoe Norgate, membre du Comité du CTF pour le Royaume-Uni, et Mme Berenice Hernandez, membre du Comité du SCF pour le Mexique, en qualité de coprésidentes.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Les participants à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF ont adopté l'ordre du jour provisoire (document CTF-SCF/TFC.17/1).

3. Mme Mafalda Duarte, chargée de programme de l'Unité administrative des FIC, a fait le point sur les décisions prises entre les réunions, suivies par les décisions prises lors de la réunion précédente et sur les efforts entrepris pour mettre en œuvre ces décisions, ainsi que sur d'autres activités de l'Unité administrative des FIC et des BMD.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'ACTIVITE ET BUDGET DES FIC POUR L'EXERCICE 19

4. Les participants à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF ont examiné et approuvent :

a. le Plan d'activité et le budget administratif figurant dans le document Joint CTF-SCF.17/3, intitulé *Plan d'activité et budget des FIC pour l'exercice 18*.

b. L'engagement et le transfert par l'Administrateur des montants indiqués dans le document ci-dessus et détaillés dans les tableaux 1 et 9, et l'annexe 1 à l'Unité administrative des FIC, à l'Administrateur et aux BMD respectivement, sur les liquidités détenues par le CTF et le SCF et répartis comme suit :

- I.* Services administratifs : 21 813 495 dollars ;
- II.* Apprentissage et échange des connaissances 1 160 000 dollars.

5. Les participants à la réunion conjointe se sont félicités du Plan d'activité et ont noté que le budget proposé pour l'exercice 18 des FIC prévoit des ressources administratives pour l'exécution du programme de travail prévu de la structure opérationnelle des FIC : l'Administrateur en tant qu'administrateur des actifs financiers des FIC, l'Unité administrative des FIC en tant qu'unité centrale de coordination du partenariat des FIC et les cinq banques multilatérales de développement (BMD) en tant que partenaires d'exécution.

6. L'Unité administrative des FIC a été invitée à fournir une ventilation détaillée des différents montants cumulés présentés dans le Plan d'activité et budget de l'exercice 18 peu après cette réunion conjointe.

7. Compte tenu de la maturation du portefeuille des FIC et des modifications éventuelles des priorités stratégiques, la réunion conjointe a également demandé à l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec l'Administrateur et les BMD, de soumettre, avant les réunions de décembre 2017 des scénarios et des prévisions de dépenses liées aux services administratifs pour les trois à cinq prochaines années. Ces prévisions devraient comprendre une analyse des diverses modalités pour la tenue des réunions des FIC, et notamment des réunions des CFF et des réunions des pays pilotes.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. POLITIQUE DES FIC EN MATIERE DE PARITE HOMMES-FEMMES

8. Les participants à la réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF ont examiné le document Joint CTF-SCF.17/4, intitulé Politique des FIC en matière de parité hommes-femmes, et a reconnu l'importance d'intégrer les considérations liées à la parité hommes-femmes dans les activités des FIC. La réunion conjointe a invité les membres et les observateurs à soumettre leurs commentaires sur la politique proposée d'ici à la fin juin 2017.

9. Il a été décidé d'intégrer une catégorie d'observateurs de la parité hommes-femmes dans le nombre existant d'observateurs des FIC et l'Unité administrative des FIC a été invitée, en collaboration avec les observateurs, à soumettre une proposition sur les modalités d'intégration de cette catégorie d'observateurs.

10. Les participants ont demandé à l'Unité administrative des FIC de soumettre une politique révisée des FIC en matière de parité hommes-femmes, qui devra inclure la proposition sur les observateurs de la parité hommes-femmes, pour approbation par courrier avant la fin septembre 2017.

11. Une fois la politique des FIC en matière de parité hommes-femmes approuvée, les participants invitent l'Unité administrative des FIC, les BMD et les pays pilotes à collaborer à la mise en œuvre de la politique des FIC en matière de parité hommes-femmes tout en réduisant au minimum les coûts supplémentaires et a décidé de revoir cette politique avant la fin de la période de mise en œuvre de la phase II du Plan d'action sur la parité hommes-femmes.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. PROPOSITION CONCERNANT L'AVENIR DU FORUM DE PARTENARIAT

12. Les participants à la réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF ont examiné le document Joint CTF-SCF.17/5, intitulé Proposition concernant l'avenir du Forum de partenariat, et ont adopté la recommandation de l'Unité administrative des FIC de cesser de tenir le Forum de partenariat à intervalles réguliers, mais de conserver l'option de convoquer le Forum de partenariat si le chargé de programme de l'Unité administrative des FIC, en consultation avec les coprésidents de la réunion conjointe, juge qu'il est judicieux de le faire.

13. Les participants ont demandé à l'Unité administrative des FIC de prendre les mesures nécessaires pour modifier les documents relatifs au Cadre de gouvernance du CTF et du SCF conformément au paragraphe 56 du Cadre de gouvernance du CTF et au paragraphe 59 du Cadre de gouvernance du SCF pour tenir compte de cette décision.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT SUR L'INITIATIVE D'EVALUATION ET D'APPRENTISSAGE

14. Les participants à la réunion conjointe des comités du CTF et du SCF ont examiné le document Joint CTF-SCF.17/6, intitulé Rapport annuel pour l'exercice 17 et Plan de travail de l'exercice 18 de l'Initiative spéciale d'évaluation et d'apprentissage, et se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative au cours de l'exercice 17 et des plans pour l'exercice 18.

15. Les participants à la réunion conjointe ont fourni des avis et des commentaires sur le plan de travail, qui seront intégrés au fur et à mesure que le plan de travail sera mis en œuvre.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT SUR LA GESTION DES RISQUES

16. Les participants ont examiné le document Joint CTF-SCF/TFC.17/7, intitulé Rapport sur les risques du CTF et du SCF, et ont reçu un compte-rendu de l'Unité administrative des FIC sur les évaluations des risques les plus importants auxquels sont exposés les programmes et sous-programmes des FIC. L'information disponible au 31 décembre 2016 a été utilisée pour signaler les projets qui présentent un risque lié à la mise en œuvre. Les informations concernant les autres risques datent du vendredi 31 mars 2017.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

17. Aucun autre point n'a été soulevé sur ce point de l'ordre du jour.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE

18. La réunion conjointe a été clôturée le mercredi 7 juin 2017 à 17 h00.